



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Pays de la Loire

# Bulletin d'adhésion

Collectivités

2021

Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser



Par une approche concertée et leur ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver depuis plus de 40 ans notre patrimoine naturel et paysager.

Regroupés en une Fédération nationale, les Conservatoires de métropole et d'Outre-mer gèrent durablement un réseau cohérent et fonctionnel de 3 249 sites naturels couvrant 160 689 hectares.

Fruit d'une large concertation des acteurs régionaux de la biodiversité et de l'espace rural, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a été créé le 17 décembre 2014.

Il regroupe en son sein associations, collectivités, particuliers et acteurs économiques.

Il mène des actions de mise en réseau des acteurs et gestionnaires d'espaces naturels, de restauration et de gestion de sites naturels (sous maîtrise foncière ou d'usage), d'accompagnement et d'animation de programmes de conservation d'espèces ou d'habitats menacés.

Il est agréé au titre des articles L.141-11 comme association de protection de l'environnement.

# Bulletin d'adhésion

Je suis une collectivité, j'adhère :

Nombre d'habitants	Barème de cotisation annuelle
Jusqu'à 500	50 €
501 à 1 000	100 €
1 001 à 2 500	200 €
2501 à 10 000	300 €
10 001 à 20 000	500 €
20 001 à 50 000	1000 €
50 001 à 100 000	2 000 €
100 001 à 200 000	3000 €
+ de 200 000	4 000€

**Pour les syndicats de bassin, cotisation fixe de 200€**

Nombre d'habitants de la collectivité :

Nom de la collectivité :

Nom et prénom du représentant (Maire ou Président) :

Autre personne éventuelle à contacter (fonction) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date et signature :

